



Examen d'entrée 2022

Luth et guitare baroque (Instruments anciens à cordes pincées)

Contenu de l'épreuve de Master CIM

Présélection (enregistrement vidéo) :

Interprétation d'un programme libre d'une durée de 10 à 20 minutes maximum, composé d'au moins 3 œuvres de styles différents dont 1 pièce solo. Le programme prévu pour l'admission peut être utilisé également pour la vidéo de présélection.

Informations sur l'enregistrement :

Il est demandé aux candidats de publier, en mode « non répertorié », sur la plateforme YouTube, des enregistrements selon les modalités définies ci-dessous. Les liens sont à renseigner dans le dossier de candidature sur la plateforme Taïga, au plus tard le mardi 15 mars 2022, délai de rigueur :

- Le candidat enregistre chaque pièce en une seule prise. Les coupures/montages au sein d'une œuvre sont interdites. Le candidat peut enregistrer tout le programme en une seule vidéo, ou chaque pièce séparément.
- L'objet du mail doit être indiqué comme suit :
Candidature INSTRUMENT/NOM Prénom
Exemple : Candidature PIANO/DUPONT Marie
- Le titre de la vidéo doit être indiqué comme suit :
NOM Prénom Cursus (le nom du compositeur, ou les noms des compositeurs dans l'ordre d'enregistrement si plusieurs pièces sont enregistrées dans une vidéo)
- Exemple : DUPONT Marie DNSPM (Bach/Mozart/Beethoven)

Nota Bene :

Accompagnement : selon la situation sanitaire, si le candidat n'est pas en mesure de réaliser ses enregistrements avec accompagnement, l'absence de celui-ci ne sera pas prise en compte dans la notation du jury.

Cadrage de la vidéo : la prise de vue doit se faire au plus près du candidat étant entendu que le candidat doit apparaître dans sa totalité.

Combinaison d'une source vidéo et d'une source audio : la combinaison d'une source vidéo et audio provenant d'appareils différents est autorisée, mais bien évidemment, l'édition, la modification ou les points de montage à l'intérieur d'un enregistrement sont interdits.

Édition des vidéos : l'édition des vidéos est interdite sauf pour couper la séquence où vous allumez et où vous éteignez la vidéo, mais ce n'est pas obligatoire car cela n'aura aucune incidence sur le jugement du jury.

Admission :

- 1) Interprétation d'une œuvre imposée, publiée par internet (sur le présent site) et par la voie d'affichage, 6 semaines avant la date d'épreuve
- 2) Interprétation d'**une œuvre** choisie sur la liste d'œuvres ci-dessous, selon l'instrument de son choix
- 3) Interprétation d'une pièce solo, au choix libre, selon l'instrument de son choix
- 4) Lecture à vue portant notamment sur la perception de données stylistiques (cette lecture à vue ne fera pas l'objet d'une mise en loge).
- 5) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études.

Liste d'œuvres pour l'épreuve 2) :*Luth Renaissance, également valable pour la vihuela :**

Francesco da Milano,

The Lute Music of Francesco Canova da Milano (Harvard Publications in Music) ed. Arthur Ness

- Fantasia 1

Perino Fiorentino, *Livro terzo, Venezia 1562*

- Chanson "De mon triste des plaisir"
- Fantasia sopra "De mon triste des plaisir"

Luys de Milán, *Libro de música de vihuela de mano intitulado "El Maestro" (1536)*

- Fantasia II
- Fantasia V

Luth Baroque :

S.L.Weiss, *Manuscrit de Dresde D-DI2841 (1706)*

- Sonate do majeur nr.24 : Bourré, Air
- Suite en do majeur nr.37 : Prélude, Allemande

Guitare Baroque :

Gaspar Sanz, *Instrucción de música para la guitarra española (1674) Vol.1*

- Giga al aire inglés

Robert De Visée, *Livre de guitarrre, dédié au Roy (1682)*

- Suite no 6 en do mineur : Preludio, Tombeau de Mr. Francisque Corbet, Courante

Archiluth :

Giovanni Zamboni, *Sonate d'intavolatura di leuto (1718)*

- Sonata I : Preludio, Allemanda, Currente

Théorbe :

Alessandro Piccinini, *Intavolatura di liuto, et di chitarrone, libro primo (1623)*

- Toccata cromatica
- Corrente VI

Giovanni Girolamo Kapsberger, *Libro Primo D'intavolatura Di Lauto (1611)*

- Passacaglia
- Kapsberger

Informations sur l'admission

L'admission se fera en présentiel.

- Le candidat doit remplir le document « fiche programme » pour préciser son choix d'œuvres (1 pièce choisie sur la liste d'œuvres et 1 pièce solo au choix libre)
- le jury pourra interrompre le candidat au bout de 5 minutes.
- le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.
- les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg. L'horaire de répétition sera indiqué sur votre convocation au concours. Cette répétition ne pourra excéder 30 minutes
- l'accompagnement se fera au clavecin. Selon le choix d'œuvre, l'accompagnement à l'orgue positif peut être proposé par l'accompagnateur lors de la répétition si cela s'avère pertinent.

Si, à la date de l'examen, un confinement devait être décrété par le gouvernement, l'épreuve d'admission se fera en distanciel.